

14IÈME JOURNEE

SYNDICALE

22 09 2012

RAPPORT D'ACTIVITES 2010 - 2012



SYNDICAT

SIDERURGIE

ET

MINES

Table des matières

Préambule	5
Organisation du syndicat	7
Composition actuelle des divers organes	8
Tripartite sidérurgique.....	14
Accord LUX 2016.....	16
Contrats collectifs.....	18
Manifestations et actions.....	18
Grève d'avertissement	24
Formation interne	27
Santé et Sécurité au travail	28

Préambule

Ce rapport reprend une partie des principales activités de notre syndicat professionnel durant la période de janvier 2010 à août 2012.

Le champ d'application couvert par notre syndicat professionnel correspond à celui de l'ensemble des salariés travaillant dans le secteur de la sidérurgie et plus singulièrement au sein de l'entreprise ArcelorMittal. Le Syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL est de loin l'organisation syndicale la plus importante et la plus représentative dans ce secteur au niveau national (pour rappel: lors des élections sociales de 2008 nous avons obtenu 61 mandats sur 90 et à la chambre des salariés nous disposons de 4 mandats sur 5 dans le groupe sidérurgie).

La naissance d'ArcelorMittal, issue de la fusion entre Arcelor et Mittal Steel, a eu pour conséquence d'introduire une nouvelle ère au niveau mondial de la production d'acier. Le groupe, auquel de plus en plus de syndicalistes attribuent un comportement de « prédateur et de destructeur de richesses collectives », poursuit clairement une stratégie d'intégration verticale. En d'autres termes, il veut contrôler l'ensemble de la chaîne de production de la matière première jusqu'au produit manufacturé.

ArcelorMittal figure sans doute parmi les plus grands au monde, pourtant le groupe n'est pas le plus grand sidérurgiste, mais la plus grande entreprise intégrée de mines et d'acier. Le groupe a notamment changé sa structure opérationnelle en rassemblant les mines dans le nouveau segment « Mining ». D'après le rapport de l'expert auprès du Comité d'Entreprise Européen, ce segment compte pour seulement 5% du chiffre d'affaires, mais apporte près de 24% du profit brut.

Cette stratégie du groupe se traduit notamment par une politique d'investissement agressive dans toutes sortes de mines, accompagnée par un désengagement de plus en plus fort des anciens sites de production continentaux européens au détriment des sites portuaires.

Nous connaissons tous des exemples de « mise sous cocon » et « d'arrêts provisoires à durée indéterminée »: le bassin liégeois, Florange, des sites espagnols ... et depuis septembre 2011 le site de Schifflange et la production fortement ralentie sur le site de Rodange.

Depuis la création du groupe ArcelorMittal, l'emploi dans la sidérurgie luxembourgeoise continue à diminuer (sans licenciements collectifs, mais sur base de départs en pré-retraite et d'autres mesures sociales d'accompagnement), et de 4617 salariés en mai 2006 nous sommes passés actuellement à 4007 salariés.

La création d'ArcelorMittal démontre d'un côté la faiblesse et les carences du monde politique occidental face aux agissements de tels groupes et d'un autre côté elle rend tout son poids à la revendication des syndicats progressistes de mettre enfin en place une réelle politique industrielle commune.

Plus que jamais le mouvement syndical européen a besoin de composantes fortes, progressistes et engagées. Avec notre nouvelle fédération européenne IndustriAll, nous sommes prêts à relever tous les défis futurs et nous répondrons présents à tous les combats.

Plus que jamais, les salariés de la sidérurgie luxembourgeoise doivent renforcer la présence de l'OGBL à tous les niveaux, car nous sommes les seuls garants du maintien du modèle social luxembourgeois sidérurgique. Ce modèle reste un instrument primordial pour la sauvegarde et le développement des droits des salariés de la sidérurgie luxembourgeoise.

Il est donc évident que nous avons un rôle primordial à jouer dans notre secteur et le Syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL intervient notamment dans les domaines suivants :

- Lutte permanente pour le maintien des activités sidérurgiques et d'un emploi de qualité par notre présence et notre activité au sein de la tripartite sidérurgie,
- L'amélioration des conditions de travail et de rémunération via la convention collective de travail,
- L'engagement perpétuel pour tout ce qui a trait à la santé et la sécurité sur le lieu de travail,
- Le combat incessant pour de bonnes conditions de formation professionnelle et continue,

- La présence quotidienne des délégués sur le terrain pour veiller à la bonne application des accords et en soutien permanent des salariés.

Pendant des années, nous avons pensé que la création de l'asbl Sidérurgie entre l'OGBL et le LCGB pouvait constituer un instrument efficace pour la défense des droits des salariés. Sur le terrain et dans la réalité quotidienne nous étions, malheureusement, les seuls à en être convaincus. L'autre constituante de cette asbl s'est contentée de suivre l'excellent travail réalisé par nos représentants et a perpétuellement essayé de se valoriser et de se

profiler en s'arrogeant les résultats obtenus, tout en ayant des positions obséquieuses devant les représentants patronaux. Face à cette approche, qui finalement ne fait que nuire aux intérêts des salariés, un seul choix s'imposait : mettre l'asbl de côté et retrouver toute liberté de fonctionnement.

En vue de mieux répondre à tous les défis, nous avons, lors de la période couverte par le présent rapport, procédé à divers changements dans nos structures internes et essayé de nous renforcer en modifiant notre mode de fonctionnement.



Organisation du syndicat

Comme mentionné à la page précédente, divers changements ont été opérés. Nous avons par exemple mis en place plusieurs groupes de travail internes avec des missions spécifiques (publications, formation, recrutement, etc...). En milieu de période il y a eu un changement au niveau du secrétaire central et depuis cette année, nous avons élu un second vice-président.

Les différents organes du Syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL sont les garants d'un réel fonctionnement démocratique et transparent. Ci-après nous allons détailler la composition de ces divers organes, mais permettez-nous d'abord de rappeler en quelques lignes les missions et le fonctionnement de ces diverses instances.

La direction syndicale

Elue tous les cinq ans, c'est elle qui représente l'instance directrice du syndicat professionnel. Sa mission principale consiste à définir la politique du syndicat dans le secteur de la sidérurgie nationale et ceci bien évidemment dans le cadre et conformément aux lignes directrices et statuts de l'OGBL. La direction syndicale est composée de représentants élus à l'occasion de la journée syndicale et couvre bien évidemment l'ensemble des sites sidérurgiques nationaux. Elle élit en son sein par bulletin de vote secret, le président et les deux vice-présidents du Syndicat Sidérurgie et Mines qui occupent la même fonction au sein comité ACIER.

Le comité acier

Il s'agit d'une émanation directe de la direction syndicale et il est composé, le cas échéant, par les présidents ou délégués principaux des délégations principales de sites ainsi que de différents membres à responsabilités particulières (par exemple le coordinateur des délégués à la sécurité, le secrétaire du comité mixte, etc...).

Le comité ACIER garantit le suivi permanent des dossiers syndicaux sectoriels entre les réunions de la direction syndicale et il peut être chargé par cette dernière de missions spécifiques.

La commission tarifaire

La négociation de conventions collectives constitue une des activités importantes de notre syndicat professionnel. Les lignes directrices pour l'élaboration du cahier de revendications sont définies par la direction syndicale et avalisées, révisées ou rejetées par la commission tarifaire. Son rôle est également d'accepter ou de refuser les résultats des négociations.

La commission tarifaire est actuellement composée des délégués effectifs et suppléants issus de la sidérurgie, de personnes dites « de confiance » ainsi que des représentants des apprentis du centre de formation.

La section d'entreprise

La section d'entreprise est un maillon important pour la transmission et la mise en pratique des informations et activités syndicales au sein des sites de production ou administratifs. Elle se compose de tous les membres OGBL du site respectif désireux de s'investir d'une façon active dans la vie syndicale de tous les jours et ceci aux côtés des délégués du personnel élus.

Chaque section d'entreprise désigne un président parmi ses membres.

La formation syndicale

Il est évident, qu'à l'avenir nous devons insister davantage sur la formation de nos délégués et militants. D'un côté, beaucoup de collègues fort actifs depuis des années dans le domaine syndical, ont pris leur préretraite ou retraite au cours des dernières années. D'un autre côté les défis qui nous attendent sont de plus en plus complexes et nécessitent une élaboration stratégique plus soutenue, d'où l'importance primordiale de bien former les plus jeunes parmi nous et de maintenir une formation continue chez les plus anciens.

La formation syndicale devra donc faire partie des principaux sujets à traiter dans les semaines et mois à venir. Nous avons mis en place un groupe de travail qui se penchera notamment sur l'organisation de cycles de formation propres à notre secteur. Cette formation devra obligatoirement passer par des campagnes de recrutement de membres.

Composition actuelle des divers organes

La direction syndicale

Direction Syndicale		
Nom	Prénom	Site
effectifs		
AGOSTINELLI	Carlo	Belval
BECKER	Arsène	Differdange
BOURESSAM	Saïd	Differdange
BOUSSON	Patrick	Differdange
CARLONI	Sébastien	Belval
COUGOUILLE	Michel	Rodange
FABRIS	Orlando	Schifflange
FALONE	Edwige	Rodange
FERRAI	Samuel	Differdange
GARCON	Carlo	Dommeldange
GIACOBAZZI	Pierre	Belval
GUENTHER	Alain	Schifflange
HOZAY	Marylène	Administration
LEGUIL	Léon	Dommeldange
PAOLETTI	Raffaele	Schifflange
PAPANDREA	Francesco	Belval
PUSSE	Daniel	Belval
ROTA	Emile	Administration
SCHMIDTGALL	Jean-Luc	Rodange
SIMONCELLI	Luciano	Administration
THILL	Alain	Differdange
WANHAM	Martial	Differdange
ZANARDELLI	Bernard	Administration
ZANON	Angelo	Administration

suppléants		
BONILAVRI	Laurent	Rodange
BOTTAZZI	Patrick	Differdange
BRESCIA	Pino	Differdange
BUREAU	Thierry	Schifflange
CARLIZZI	Nico	Belval
CAVILLE	Philippe	Rodange
CHELEMEN PIRES	Joelle	Administration
CONCHERO	Heliodoro	Rodange
COUTURIER	David	Differdange
DEL TOE	Daniel	Belval
DELGADO	Marc	Dommeldange
FALCONE	Savino	Differdange
FREITAS MOREIRA	Filipe	Belval
KAPPLER	Guy	Administration
MATHIEU	Manuel	Administration
MATHIEU	Pierre	Schifflange
MOLITOR	Tom	Administration
MONACO	Pietro	Differdange
POULAIN	Xavier	Belval
RAU	Philippe	Administration
RE	Albert	Belval
REULAND	Louis	Differdange
RODERES	Pascal	Belval
SOARES	Manuel	Dommeldange
TANCREDI	Sandro	Rodange
WAGNER	Patrick	Schifflange



Réunions et présences

21.01.2010	27 présences
18.03.2010	21 présences
07.05.2010	24 présences
27.05.2010	25 présences
14.11.2010	27 présences
31.01.2011	25 présences
22.03.2011	28 présences
26.05.2011	28 présences
22.09.2011	26 présences
15.03.2012	25 présences
26.03.2012	27 présences
24.05.2012	26 présences

Président :	Angelo ZANON
Vice-Présidents :	Bruno GRAZIANO (jusque mai 2012) Michel COUGUILLE, Carlo AGOSTINELLI (depuis mai 2012)
Secrétaire :	Patrick BOUSSON
Caissier :	Orlanda FABRIS, depuis mars 2012 Thierry BUREAU
Coordinateur DSPT :	Raffaele PAOLETTI, et depuis mars 2012 Saïd BOURESSAM, suppléant : Laurent BONILAVRI
Secrétaire central :	Raymond KAPUSCINSKY (jusque fin avril 2011) Jean-Claude BERNARDINI, membre du Bureau exécutif
Assistante :	Chantal WEINERT

La répartition des délégués à la sécurité par site (en date du 22 septembre 2012):

AM-Belval :

Pussé Daniel
Di Donato Antonio
Sclabas David
Giacobazzi Pierre
Wahl Raymond

AM-Differdange :

Bouressam Saïd
Wanham Martial
Falcone Savino
Reuland Louis

M. Rosa Dominique, remplacé en septembre 2012 par M. Couturier David

AM-Schifflange :

Paoletti Raffaele
Bureau Thierry
Mathieu Pierre
Conti Fausto

AM-Rodange :

Bonilavri Laurent
Falone Edwige
Tancredi Sandro
Robinet David

AM-Dommeldange :

Arendt Christian
Garcon Carlo
Soares Manuel

AM-Administ. Centrale :

Zanardelli Bernard

Représentants de la Commission de surveillance :

Colussi Bernard, Wies Felix

Représentants du syndicat au Comité National :

Graziano Bruno remplacé par Cougouille Michel en mai 2012

Zanon Angelo

Représentant au Comité exécutif:

Zanon Angelo

Elus à la Chambre des Salariés

Effectifs :

Graziano Bruno
Pasqualoni Nando
Trentecuisse Jean-Claude
Zanon Angelo

Suppléants :

Biwer Marcel
Ferrai Samuel
Hozay Marylène
Rota Emile

Membres du comité acier

Membres

Agostinelli Carlo
Bernardini Jean-Claude
Bousson Patrick
Cougouille Michel
Falone Edwige
Ferrai Samuel
Guenther Alain
Leguil Léon
Papandrea Francesco
Rota Emile
Zanon Angelo

Observateur

Bureau Thierry (Caissier)

Réunions et présences

11.01.2010	12 présences
20.01.2010	10 présences
11.02.2010	12 présences
04.03.2010	11 présences
15.04.2010	13 présences
07.05.2010	12 présences
03.06.2010	11 présences
15.07.2010	9 présences
23.09.2010	11 présences
07.10.2010	12 présences
11.11.2010	12 présences
22.11.2010	10 présences
31.01.2011	12 présences
17.02.2011	6 présences
10.03.2011	5 présences
14.09.2011	11 présences
10.11.2011	12 présences
14.12.2011	9 présences
19.01.2012	15 présences
09.02.2012	12 présences
08.03.2012	12 présences
28.03.2012	12 présences
10.05.2012	14 présences
07.06.2012	10 présences
05.07.2012	10 présences
20.09.2012	12 présences

La délégation centrale

Depuis septembre 2012

Délégation Centrale				
		Nom	Prénom	Fonction
1	M.	ZANON	Angelo	Président
2	M.	COUGOUILLE	Michel	Vice-président
3	M.	BOUSSON	Patrick	Secrétaire
4	M.	FERRAI	Samuel	Effectif
5	M.	ROTA	Emile	Effectif
7	M.	CARLONI	Sébastien	Effectif
8	M.	GARCON	Carlo	Effectif
9	M.	LEGUIL	Léon	Effectif
10	M.	QUINCHON	David	Effectif
11	M.	SCHROEDER	Daniel	Effectif
12	M.	PAOLETTI	Raffaele	Effectif
13	M.	GUENTHER	Alain	Effectif
1	Mme	HOZAY	Marylène	Suppléant
2	M.	BOURESSAM	Saïd	Suppléant
3	M.	DELGADO	Marc	Suppléant
4	M.	CAVILLE	Philippe	Suppléant

Le comité mixte

Depuis septembre 2012

Comité Mixte				
		Nom	Prénom	Fonction
1	M.	BOUSSON	Patrick	Secrétaire
2	M.	AGOSTINELLI	Carlo	Effectif
3	M.	COUGOUILLE	Michel	Effectif
4	M.	GUENTHER	Alain	Effectif
5	M.	ZANON	Angelo	Effectif
1	M.	ROTA	Emile	Suppléant
2	M.	HIMMICHE	Abdelhamid	Suppléant
Experts				
1	M.	BERNARDINI	Jean-Claude	Expert
2	M.	LEGUIL	Léon	Expert
3	M.	BOURESSAM	Saïd	Expert

CEE ArcelorMittal

En 2011, 4 ans après sa création, l'accord concernant la mise en place et le fonctionnement du comité d'entreprise européen (CEE) d'ArcelorMittal arrivait à échéance. Après de longues et difficiles discussions avec la direction, un renouvellement de l'accord est signé jusqu'en 2015.

Pour le Luxembourg les conditions restent inchangées :

- sur 3 membres effectifs qui siègent au CEE, deux représentent l'OGBL, à savoir Franco Papandrea et Emile Rota ;
- sur les 3 membres suppléants, il y a un mandat pour l'OGBL, à savoir Samuel Ferrai.

En plus le Luxembourg se voit octroyer deux mandats dans le Comité Restreint du CEE. Emile Rota représente l'OGBL dans ce comité.

Le CEE s'est doté de quatre groupes de travail et l'OGBL est représenté dans les groupes suivants :

- Groupe de travail « communication » par Franco Papandrea
- Groupe de travail « emploi et restructuration » par Emile Rota (animateur du groupe)
- Groupe de Travail « Formation » par Samuel Ferrai

En plus des réunions statutaires, le CEE s'est réuni maintes fois en réunions extraordinaires notamment pour obtenir des informations concernant les restructurations et les pertes d'emplois programmées dans l'Europe entière.

Rappelons que le CEE est un organe d'information et de consultation et n'a pas de droit de décision.

Tripartite sidérurgique

A de nombreuses occasions, nous avons rappelé l'importance du modèle social luxembourgeois et la nécessité de continuer à se doter de bons outils de crise permettant l'anticipation et l'accompagnement des restructurations.

La tripartite sidérurgie est un de ces outils fortement sollicité tout au long de la période couverte par ce rapport. Ainsi sur le laps de temps entre septembre 2011 et la signature de l'accord Lux 2016, en mars 2012, nous avons eu plus de 20 réunions préparatoires avec la direction; sans compter les réunions avec nos délégués et les divers contacts avec les ministères.

La tripartite devra continuer à jouer son rôle lors des prochaines années, mais nous devons rester encore plus vigilants et attentifs que par le passé, car comme le démontre l'application du « Plan de sauvetage de Rodange – Schifflange », ArcelorMittal a de plus en plus de mal à tenir ses engagements.

LUX 2011 et plan de sauvetage

L'impact extrêmement négatif de la crise financière de 2008, associé à une gestion hasardeuse voire chaotique de la direction d'AMRS/STFS, ont eu pour conséquence que pas moins de cinq plans de restructurations ont été mis en œuvre de novembre 2008 à novembre 2010 pour finalement aboutir à la signature d'un avenant au plan Lux2011 en date du 29 mars 2011.

Ce plan, appelé, comme la suite le démontre, ironiquement *PLAN DE SAUVETAGE Rodange/Schifflange* était construit sur deux phases.

Phase 1: Réductions des coûts, repositionnement des sites pour améliorer la compétitivité. Cette phase devait apporter 38 millions d'Euro d'économies potentielles.

Phase 2: celle-ci devait assurer la pérennité des sites et garantir leur futur ; gain potentiel attendu 18 millions d'Euro.

Seule la réalisation de la phase 1 a été respectée ! Ceci se traduisant par la suppression de 262 fonctions, accompagnée par l'arrêt de l'aciérie pour une durée indéterminée, la marche en mode dégradé du train à fil, le passage en un poste au train C, passage de 3 à 2 postes au train A.

Pour la première fois, et de manière un peu sournoise, l'entreprise ne respecte pas un accord signé et essaie de s'attaquer au fondement même du modèle social, en cherchant à imposer une nouvelle philosophie de précarité et de flexibilité.

Le terme choisi étant ... la « variabilisation » ou pour faire court et simple : externaliser, sous-traiter des lignes de production, des activités de parachèvement et d'autres métiers propres au secteur de la sidérurgie.

Nous insérons ici un communiqué publié en septembre 2011

SCHIFFLANGE – RODANGE

La sidérurgie en danger!

Schiffange et Rodange aujourd'hui, demain ...?

La direction d'ArcelorMittal nous a informés aujourd'hui lors d'une réunion informelle de la dégradation de la conjoncture dans le secteur des produits longs carbone.

Dans ce contexte, seront mises en place les mesures suivantes, prenant effet début octobre et pour une durée indéterminée:

- Site de Schiffange :
 - Arrêt de l'aciérie et du train STFS.

- Site de Rodange :
 - Fonctionnement à marche réduite du train C sur un poste.
 - Le train A continuera à fonctionner sur 2 postes.

Les sites de Belval et Differdange bénéficieront d'un report de production dû à l'arrêt du train de Madrid.

Ces mesures auront pour effet d'augmenter les effectifs de la cellule de reclassement (CDR) d'environ 400 salariés.

Notre crainte pour l'avenir serait la fermeture définitive d'un site.

L'OGBL est formellement opposé à ces décisions et exprimera son désaccord le 27 septembre lors d'un comité mixte extraordinaire.

Vu la gravité de la situation, l'OGBL a demandé aux ministres compétents la convocation en urgence d'une tripartite sidérurgique.

Communiqué par le Syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL le 22 septembre 2011

Dans ce contexte difficile, nous avons su imposer nos idées et nous sommes malgré tout arrivés à faire respecter les accords du LUX2011 : la flexibilité et la variabilisation se font et devront se faire via la cellule de reclassement.

Conformément à la revendication de l'OGBL, la tripartite sidérurgique a décidé le 14 décembre 2011 de prolonger l'accord Lux 2011 avec l'ensemble des avenants jusqu'au 31 mars 2012.

Cette décision impliquait notamment la continuation de la CDR (cellule de reclassement) ainsi que l'application de la préretraite ajustement pour l'année de naissance 1955 anticipée au 1er janvier 2012. En ce qui concerne la préretraite, l'OGBL revendiquait la même mesure pour les années de naissance 1956, 57 et 58.

La tripartite sidérurgique s'est donnée comme mission de finaliser un nouveau plan industriel pour une durée probable de 3 ans. Le gouvernement a rappelé avec insistance l'importance de ce plan pour sécuriser l'avenir de la sidérurgie luxembourgeoise.

Compte tenu des difficultés de la direction d'ArcelorMittal de tenir ses engagements, l'OGBL est resté extrêmement prudent et mobilisé pour défendre les sites de Schifflange et de Rodange ainsi que les emplois de tous les salariés de la sidérurgie luxembourgeoise et de son périmètre.

Enfin, l'OGBL a soumis au gouvernement ses réflexions sur la pérennisation des sites sidérurgiques luxembourgeois.

Accord LUX 2016

Quelques manifestations et piquets de protestation plus loin, nous avons signé un nouvel accord tripartite en date du 28 mars 2012.

Nous reproduisons ci-contre notre communiqué publié après la signature de l'accord :

Accord mi-figue, mi-raisin, mais accord quand même

Après de longs mois de négociations difficiles, la réunion de la tripartite sidérurgie de ce mercredi 28 mars a permis de signer un protocole d'accord dénommé «**Plan d'avenir sidérurgique LUX 2016**».

Cet accord couvre l'ensemble des effectifs de la sidérurgie ainsi que ceux des tréfileries de Bettembourg–Bissen et du site d'ArcelorMittal Dudelange.

Voici les points essentiels de l'accord:

- nous sommes parvenus à maintenir **l'ensemble des mesures d'accompagnement social** ; à savoir la CDR ainsi qu'un **accord de principe** sur le maintien de la préretraite avec départ anticipé au 1er janvier pour les classes d'âge 1956, 1957, 1958 et 1959;
- établissement d'un **plan industriel** permettant de pérenniser les sites de Belval et Differdange. L'investissement total prévu à Differdange s'élève à 78 millions d'euro, celui de Belval atteint 153 millions d'euro. A cette somme il faudra éventuellement rajouter le projet de modernisation du Train 2, qui devrait être validé en 2013 pour un montant total de 230 millions supplémentaires;
- malheureusement **l'incertitude** va continuer à planer sur les sites de Rodange et Schifflange et la direction ne s'est toujours pas clairement exprimée sur le sort réel qu'elle compte réserver aux deux sites. En attendant, nous sommes parvenus à arracher un engagement ferme sur l'analyse commune de **l'audit** commandité par le ministère de l'économie sur base d'une étude réalisée par l'OGBL. Nous vous rappelons que cette étude porte sur les deux sites et démontre clairement qu'il existe des alternatives permettant leur viabilité économique;
- suite à notre demande, le plan Lux 2016 sera **suivi à plusieurs niveaux**: par la Tripartite sidérurgie, par un Comité de suivi des effectifs de la sidérurgie et par un Comité de suivi des investissements;
- l'accord arrivera à échéance le 31.12.2016 et a donc une durée de 5 ans. En cas de non respect de l'accord par ArcelorMittal, le gouvernement se réserve le droit de renégocier des points de l'accord. Dans ce cas de figure, l'OGBL estime qu'il y a rupture du dialogue social et entamera des actions syndicales avec effet immédiat.

Cet accord est le résultat d'un long et juste combat mené par l'OGBL et l'ensemble de ses délégués. Sans leur soutien, notamment lors des différentes actions syndicales organisées ces derniers mois, ce résultat n'aurait pas été possible.

Quel avenir pour quelle sidérurgie luxembourgeoise ?

Entretemps, les différents comités de suivi ont eu l'occasion de se réunir. Le ministre de l'économie a quant à lui, pu nouer divers contacts avec ses homologues français et belges. A part l'une ou l'autre déclaration médiatique, ces rencontres n'ont, à ce jour, abouti à rien de concret.

Les syndicats et plus singulièrement l'OGBL, avec l'aide de la nouvelle fédération industriAll, ont eu l'occasion d'alerter la Commission européenne et un groupe tripartite européen dit « de haut niveau » vient d'être mis sur pied afin de plancher sur la problématique de la sidérurgie européenne.

En ce qui concerne plus directement les sites luxembourgeois, nous avons été dès les premières annonces faites par la direction, les seuls à clamer haut et fort qu'il y avait des alternatives à la fermeture pure et simple. Nous avons été les seuls à refuser ces fermetures et à les considérer comme inéluctables.

Forts de nos convictions, nous avons réalisé une étude qui tend à prouver que nous avons raison. Après plusieurs discussions, nous sommes arrivés à convaincre le ministère de l'économie de faire réaliser un audit de notre étude. Les résultats de cet audit sont connus et devraient être discutés lors de la prochaine tripartite qui aura lieu en octobre de cette année.

L'audit a été réalisé par les soins de la société Laplace Conseil de Paris et se base sur notre étude, divers rapports du comité d'entreprise européen, des rapports du comité mixte et des documents présentés au conseil d'administration.

Le document final est divisé en quatre parties, à savoir :

- L'annonce des intentions de fermeture faite par AM
- Le plan de sauvetage de Schiffflange et Rodange (l'étude de l'OGBL)
- Les perspectives du marché
- L'examen de la compétitivité de Schiffflange et Rodange.

Dans sa synthèse, l'audit nous donne raison sur toute une série de points, tout en insistant sur le fait qu'il s'agirait dans ce cas de figure d'un tournant stratégique majeur mais (et ici nous citons la dernière phrase du rapport) : «... Cela vaut donc la peine d'être tenté».

En d'autres termes, les deux entités de Rodange et Schiffflange ont toujours leur place dans le paysage industriel de notre région. La seule question qui semble se poser aujourd'hui : avec ou sans ArcelorMittal ? Compte tenu de la place structurante et stratégique de la sidérurgie dans notre pays, une deuxième question risque de devenir primordiale: quel rôle concret et direct, l'Etat luxembourgeois est-il prêt à jouer pour maintenir ces deux sites en vie?

Contrats collectifs

Sur la présente période, nous avons négocié une convention collective d'une durée d'un an. Le climat complexe lié aux diverses restructurations n'ont évidemment pas facilité cette négociation.

Le 28 novembre 2011, notre commission tarifaire a approuvé à l'unanimité l'accord trouvé avec la direction le 16 novembre 2011.

Les points retenus sont les suivants:

- durée: 1 année du 01.01.2011 au 31.12.2011;
- paiement d'une prime unique de 500€ brute en décembre 2011;
- prime de participation aux résultats à partir du 1er janvier 2011: augmentation de 90% à 100% d'une rémunération mensuelle brute lorsque l'objectif est atteint à 100%;
- établissement d'un échéancier en date du 1er décembre 2011 afin de répertorier les différents points du catalogue de revendications dans le cadre de la commission paritaire et/ou dans les groupes de travail de l'harmonisation des conventions collectives respectivement au sein du comité mixte.

Comme signalé dans le présent rapport, la négociation d'un nouvel accord tripartite, le plan Lux 2016, a eu pour conséquence de reporter les négociations de la nouvelle CCT. Fin septembre 2012 nous allons de nouveau réunir notre commission tarifaire afin de finaliser le cahier de revendications et préparer la marche à suivre pour les nouvelles négociations.

Manifestations et actions

Nous reprenons ici, pour mémoire quelques manifestations et actions, tant nationales que régionales et internationales auxquelles notre syndicat a participé.

Manifestation CFL Cargo Esch sur Alzette 12 mars 2010



Confrontés, à toute une série de problèmes, liés notamment au plan de restructuration Stremler, nos collègues cheminots du Landesverband ont décidé d'organiser un piquet de protestation devant les locaux de la CFL Cargo à Esch. Vu les accords tripartites qui nous lient, via un prêt temporaire, à la CFL Cargo, nous avons immédiatement déclaré notre solidarité et mobilisé nos militants.

Action Cactus mars 2010



Nos délégués ont distribué des tracts devant différents magasins Cactus en guise de protestation contre la mise à pied du président de la délégation du personnel de la société Cactus S.A. L'OGBL a demandé que cette mise à pied soit annulée par la direction avec effet immédiat et que la délégation du personnel puisse continuer son travail dans l'intérêt de tout le personnel. A ce jour, l'affaire est toujours pendante devant les juridictions du travail.

Participation massive de notre syndicat à la Manifestation Place Clairefontaine 16 septembre 2010 « Droits égaux pour toutes et tous les salariés »

Le 19 juillet 2010, la majorité gouvernementale a adopté le projet de loi 6148 à la Chambre des Députés. Cette nouvelle législation modifie le système des aides financières pour études supérieures. Les allocations familiales et le boni pour enfants âgés de plus de 18 ans seront supprimés.

Les familles résidentes bénéficient d'une compensation par le biais de bourses d'études. Les familles frontalières n'ont pas droit à cette compensation.

Le syndicat Sidérurgie et mines a participé à la manifestation afin de protester contre ce nouveau système socialement totalement inéquitable et injuste.



**Participation à l'Euro-Manifestation à Bruxelles
en date du 29 septembre 2010**



**Participation au piquet de protestation contre le plan de l'austérité devant la chambre des députés en
date du 15.12.2010 suivi d'une action à la Place Clairefontaine devant le ministère d'Etat.**



Participation au Rassemblement de Protestation à Völklingen en Sarre en date du 24 janvier 2011



Participation à la manifestation
« Nucléaire Non Merci »
en date du 26 avril 2011 sur la Place
Clairefontaine.



Piquet de protestation symbolique à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire
d'ArcelorMittal S.A. en date du 10 mai 2011
devant le siège d'ArcelorMittal Luxembourg



Protestation tout azimute contre les restructurations prévues et larvées, contre l'externalisation de l'infrastructure informatique, contre la politique de soustraction pratiquée par ArcelorMittal ; **et également** contre la manière scandaleuse dont les actionnaires se servent et s'enrichissent sur le dos des salariés...

Manifestation en date du 24 mai 2011 devant ArcelorMittal AOB contre la délocalisation du service informatique



Participation à la conférence des syndicats à Bertrange, juillet 2011



Réunion d'information en date du 27 septembre 2011 devant le site d'ArcelorMittal Schiffflange.



Le 27 septembre, nous avons organisé une réunion d'information en présence de plus de 500 salariés sur le site de Schiffflange.

Rassemblement de protestation des salariés d'ArcelorMittal en date du 8 octobre 2011 à la Place de l'Hôtel de Ville de Schiffflange



Grève d'avertissement de 24 heures du 07.12.2011

L'OGBL confirme à la direction d'ArcelorMittal qu'une grève d'avertissement de 24 heures sera organisée le 7 décembre

Lors de la tripartite sidérurgique du 11 octobre 2011, il a été décidé sur proposition de l'OGBL qu'un groupe de travail hebdomadaire soit mis en place. Ce groupe de travail a comme mission de préparer la prochaine tripartite sidérurgique prévue le 14 décembre.

Suite à la réunion hebdomadaire du 22 novembre, les représentants de l'OGBL ont informé la direction d'ArcelorMittal que le Comité exécutif de l'OGBL a donné son feu vert pour l'organisation d'une grève d'avertissement dans toutes les usines sidérurgiques ArcelorMittal au Luxembourg. Cette grève a eu lieu dans le cadre de la journée d'action européenne «sidérurgie» le 7 décembre pendant une durée de 24 heures.



OGBL 7.12.2011

Warnstreik an der Stolindustrie!
ECH SI SOLIDARESCH!

Grève d'avertissement dans la sidérurgie!
JE SUIS SOLIDAIRE!

 facebook.com/solidaresch
www.ogbl.lu

Quelques photos de la journée.....









Formation interne

20.11.2009	Structure du syndicat
23.04.2010	Evaluations, Avancements, Promotions
22.06.2010	CCT
2010	Campagne Index
29.06.2011	Evaluation et actualisation de nos comités et structures / Absentéisme
16.07.2012	Bien-être au travail





La santé et la sécurité de tous nos collègues constituent une priorité absolue pour notre syndicat professionnel et nous n'accepterons aucun compromis sur ce pilier fondamental de l'entreprise.

Dans un contexte économique et social extrêmement défavorable avec de plus en plus de stress et de pression sur les épaules de chacun et chacune, les délégués à la sécurité agissent au quotidien aux côtés des salariés afin d'améliorer les conditions de travail.

Afin d'arriver à cet objectif et en vue de prévenir tous risques pour les salariés, les délégués à la sécurité utilisent différents outils à leurs dispositions :

- Tournées hebdomadaires.
- Présence accrue sur le terrain.
- Rédaction de constats de sécurité.
- Analyse de tous les incidents/ accidents.
- Accompagnement lors des visites de l'ITM.
- Participation à différents comités, commissions, conférences et formations en matière de santé et sécurité.
- Dialogue avec les collègues et la maîtrise sur le lieu de travail afin d'analyser, trouver et proposer des solutions aux différents problèmes rencontrés par les salariés dans le cadre de l'accomplissement de sa tâche.

Ces dernières années la sidérurgie luxembourgeoise a été marquée par des drames qui nous ont tous bouleversés. Derrière tous ces drames, des familles endeuillées, des femmes et des hommes marqués à jamais. Nous ne pouvons accepter de telles situations à notre époque.

C'est pourquoi tous les délégués à la sécurité en collaboration avec les DSPT, les différentes délégations et institutions continueront sans relâche à développer la santé, la sécurité et le bien-être au travail pour tous les salariés.

Suite à une décision de notre direction syndicale, nous sommes actuellement occupés à élaborer des propositions en matière d'ergonomie et d'études de postes.

Lakshmi am Asch Mittal



Souvenir de la grève d'avertissement du 7 décembre 2012



OGB·L

**UN AVENIR
POUR LA SIDÉRURGIE
AU LUXEMBOURG**

NOUS SOMMES SOLIDAIRES

 facebook.com/solidaresch